



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1834**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1834 intitulé :

« Règlement autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance, les honoraires professionnels et les travaux d'aménagement du parc-école des Quatre-Saisons dans le secteur de la gare Vaudreuil et de huit terrains de tennis dans le secteur Dorion-Gardens, incluant tous les travaux connexes, en décrétant une dépense et un emprunt de 9 750 000 \$ à ces fins »

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 17 avril 2023.

QUE le règlement a été approuvé le 24 mai 2023 conformément à la loi pour un emprunt de 9 750 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 9^e jour du mois de juin 2023.

Jean St-Antoine, avocat
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.gc.ca